

Préavis municipal 01/10 concernant un crédit d'étude pour la réalisation de la 3^{ème} étape de la réfection de la route de la «Rue de la Gare»

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis 01/10 s'est réunie le jeudi 25 mars à 19h00 à la salle de la Municipalité.

La commission était composée de :
Mme Evelyne Steiner, rapporteur
Mme Joëlle Hilfiker
M. Abel Demiéville
M. Etienne Chamot

M. Thierry-V. Ménétreay, Municipal, nous a présenté le préavis municipal et a répondu de manière claire et détaillée à nos différentes questions.

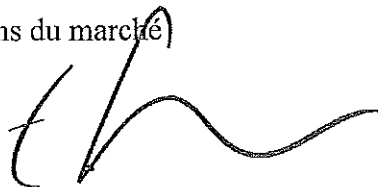
Les travaux de la seconde étape étant terminés, en collaboration avec la Commune de Bossonnens, la Municipalité de Palézieux souhaite maintenant achever la réfection de la route de la Rue de la Gare, depuis le passage à niveau des TPF en direction de Granges-Veveyse, jusqu'à la frontière fribourgeoise. Nos voisins de Bossonnens, quant à eux, s'occuperaient des travaux jusqu'à leur frontière avec la Commune de Granges-Veveyse.

En raison du très mauvais état de ce tronçon de route et de l'affaissement de ses accotements, la Commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité, comme suit :

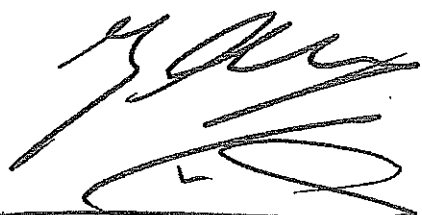
1. En autorisant le crédit d'étude pour la réalisation de la 3^{ème} étape de la réfection de la route de la «Rue de la Gare».
2. En accordant à la Municipalité le crédit de CHF 22'000.- pour financer le crédit d'étude
3. En l'autorisant à financer ce dernier avec les liquidités de la caisse communale
4. En l'autorisant à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché

Pour la commission du conseil communal :

Evelyne Steiner



Joëlle Hilfiker



Etienne Chamot



Abel Demiéville

